

Sculpture romaine à Nyon

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **32 (1924)**

Heft 7

PDF erstellt am: **24.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-25804>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

donnent la confiance que vous voudrés bien donner à nôtre
reclamation le resultat satisfaisant qu'en attendent tous les
amis de la liberté. Recevés les assurances de notre entier
devoement à la patrie et de notre soumission parfaite à ces
loix aux quelles vous allés travailler pour le bonheur de vos
Concitoyens !..

Salut & Respect

Pour la Commune d'Eclepens,

Charles Monnier. J. Favey.

Pour la Commune de Bavois, David Rochat, Gouv.

Pour la Commune de Pompaple, Louïs-Henry Favey.

Pour celle de Chevilly, Abram Gleyre.

Pour celle d'Orny, R. Favre, Gouv.

Du 4^e May 1798.

SCULPTURE ROMAINE A NYON

M. Deonna, directeur du Musée de Genève, a publié dans
le *Journal de Genève* du 14 mai, la notice suivante. Elle pré-
sente un grand intérêt pour notre canton et M. Deonna nous
permettra sans doute de la reproduire dans la *Revue histo-
rique vaudoise*.

La petite ville de Nyon conserve un grand nombre de
fragments d'époque romaine, les uns réunis dans le Musée
du château, les autres encore encastés çà et là dans diverses
constructions. Ses habitants connaissent bien la haute tour,
dont la face O. est tournée vers la colline jadis entourée par
l'enceinte romaine, dont la face E. regarde le lac. Cette
construction du moyen âge a utilisé plusieurs matériaux
antiques, que l'on aperçoit en particulier à sa base.

C'est la *Tour César*, appellation dont on ne saurait déterminer l'ancienneté, le peuple — on le sait — aimant à rappeler le souvenir légendaire de ce grand homme et à donner son nom à des monuments et lieux qui n'ont rien de commun avec lui. Ce nom a sans doute surgi quand on commença à s'intéresser aux origines romaines de la ville ; on voulait croire que César avait été le fondateur de la colonie de Nyon. *Colonia Julia Equestris*, pour assurer à l'empire la possession de Lyon au Rhin.

Aussi est-ce Jules César lui-même que l'on a reconnu dans la sculpture encastree au sommet de la tour, du côté qui regarde le lac. Les anciens érudits se sont mépris à son sujet ; Levade y voyait l'image d'un Gaulois. Müller la considérait comme une œuvre tardive.

En 1924, l'administration du Musée d'art et d'histoire de Genève, grâce à l'aimable appui de la municipalité de Nyon, et l'autorisation de la propriétaire de la tour, M^{me} Viratute, a fait mouler cette sculpture dont la situation empêchait l'étude précise. Les moulages, exécutés par M. Plojoux, l'habile chef de l'atelier de moulages de l'École des arts industriels de Genève, orneront les musées de Genève, de Nyon et de Zurich. L'original a été laissé en place, mais, dégagé du mortier dans lequel il était noyé, il s'est révélé plus important qu'on ne pouvait en juger à distance.

C'est, en très haut relief, un personnage masculin, imberbe, debout, de face : le fond sur lequel il est appuyé est incurvé au sommet et forme une sorte de niche. La partie inférieure fait défaut ; l'avant-bras gauche offre une surface plane qui paraît avoir été sciée. Les intempéries auxquelles la sculpture était exposée ont endommagé l'épiderme, et le visage est assez mutilé.

La matière est une roche du Jura (Jurassique supérieur ou Urgonien) très semblable à celle de Thoiry et à celle

de la carrière de Concise, près Neuchâtel, qui fut exploitée par les Romains.

On reconnaît à première vue un barbare. Il en a le costume caractéristique, vêtement à manches longues, serré à la ceinture, bonnet conique à rubans qui tombent sur les épaules ; sans doute portait-il des braies.

Bien que la tête soit mutilée, l'expression paraît douloureuse et la bouche s'ouvre avec angoisse. L'attitude surtout trahit l'affliction. La tête s'appuie sur le bras gauche relevé, lui-même soutenu par le bras droit traversant horizontalement la poitrine. L'œuvre date de la fin du premier siècle ou du second siècle après notre ère.

Cette attitude, le sculpteur romain la donne volontiers aux barbares vaincus par la force romaine ; c'est celle d'un prisonnier de la collection Grey, et de la prétendue Thusnelda de Florence.

Mais, est-ce vraiment un prisonnier ?

Cette physionomie douloureuse qu'accentue la bouche ouverte, ce visage imberbe d'adolescent aux traits doux, un peu mous, on dirait même efféminés, conviennent moins à un mâle guerrier vaincu qu'au languissant dieu Attis. Lui aussi porte le costume barbare, la tunique à manche, le bonnet phrygien ; lui aussi soutient mélancoliquement sa tête de son bras, en un geste identique à celui de notre sculpture.

C'est ce dieu asiatique que nous reconnaissons ici. Et nous verrons dans cette pierre le reste d'un monument funéraire. Car l'image d'Attis, paraît sur une quantité de reliefs funéraires romains en particulier de la Gaule et de la Germanie, en cette attitude, le plus souvent jambes croisées. Dieu funèbre, Attis jouit d'une grande vogue dans le monde romain car il symbolise par sa mort tragique le triste des-

tin du défunt, mais par sa résurrection il lui promet aussi la vie future. W. D.

M. Deonna a donné, d'autre part, les renseignements suivants sur le dieu Attis :

Attis, ou Atys, est un dieu originaire d'Asie-Mineure, compagnon de Cybèle. Le siège principal de son culte est la Phrygie. Comme Adonis de Syrie, Attis est un dieu incarnant la végétation, son renouveau au printemps et sa mort en hiver ; aussi, dans la légende, meurt-il et ressuscite-t-il périodiquement.

Le culte d'Attis, comme celui de Cybèle et des divinités asiatiques, a pris une grande importance dans le monde romain. Sur les monuments, on le représente toujours comme un jeune homme coiffé du bonnet phrygien, avec une expression mélancolique rappelant sa triste fin. Les Romains mettent souvent son image sur les pierres tombales, assimilant la mort et la résurrection des hommes à celles du dieu.

On a établi une relation entre les vicissitudes de ce dieu et celles de Christ ; tous deux sont, en effet, des dieux souffrants qui ressuscitent. Voir Loisy, *Les mystères païens et le mystère chrétien*, 1919, p. 85 sq ; Frazer, *Adonis, Attis, Osiris*, 2^{me} éd., 1907, etc.

On trouve encore des indications sur le dieu Attis dans Saglio-Pottier : *Dict. des Antiq.*, s. v. Cybèle ; Roscher : *Lexikon*, s. v. Attis ; Cumont : *Les religions orientales dans le paganisme romain* ; etc.
